

Information de publication de catalogue

Cette publication est disponible sur demande en médias substituts.

Cette publication est disponible en formats PDF et HTML à l'adresse suivante :

<http://canada.pch.gc.ca/fr/patrimoine-canadien/campagnes/renouvellement-politique-museale/ce-que-nous-avons-entendu.html>

© Sa Majesté le Roi du chef du Canada, 2023

N° de catalogue : CH44-183/2023F-PDF

ISSN : 978-0-660-68755-1

Table des matières

Ce que nous avons entendu : Consultations 2022-2023	i
Information de publication de catalogue	ii
Liste des figures	iv
Liste des tableaux	iv
Liste des acronymes et abréviations	iv
Introduction	1
Justification du renouvellement de la Politique muséale du Canada	1
Que sont les établissements du patrimoine?	2
Aperçu du secteur	2
Consultations	4
En bref	4
Thèmes principaux	5
Résumé des participants	5
Résumé des consultations	6
Prochaines étapes	15
Annexe 1 : Répartition des participants	16
Sondage public	16
Sondage auprès des intervenants	16
Table ronde des intervenants du patrimoine	16
Partenaires autochtones	17
Annexe 2 : Liste des participants aux tables rondes virtuelles	18
Associations d'archives et organismes cadres	18
Associations de musées et organismes cadres	18
Provinces de l'Atlantique	19
Ontario	19
Québec	19
Manitoba, Saskatchewan et Territoires du Nord-Ouest	20
Alberta, Colombie-Britannique et Yukon	20
Chercheurs universitaires et indépendants, et autres professionnels du patrimoine	20

Liste des figures

Figure 1. Distribution des établissements du patrimoine au Canada.....	3
Figure 2. Nombre d'établissements du patrimoine par recettes d'exploitation	4
Figure 3. Importance que les gouvernements devraient accorder aux établissements du patrimoine	7
Figure 4. Trois priorités pour les établissements du patrimoine	7
Figure 5. Trois principales suggestions sur l'appui du gouvernement du Canada aux établissements du patrimoine	8

Liste des tableaux

Tableau 1. Résumé des participants par engagement de consultation

Liste des acronymes et abréviations

Acronyme ou abréviation	Définition
AMC	Association des musées canadiens
CCEEBC	Commission canadienne d'examen des exportations de biens culturels
CIM	Conseil international des musées
CLOSM	Communautés de langue officielle en situation minoritaire
DNUDPA	Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones
EDI	Équité, diversité et inclusion
EGCEP	Enquête du gouvernement du Canada sur les établissements du patrimoine
ICC	Institut canadien de conservation
JCT	Jeunesse Canada au travail
RCIP	Réseau canadien d'information sur le patrimoine
TFPTCP	Table fédérale, provinciale et territoriale de la culture et du patrimoine

Introduction

La première politique muséale nationale a été élaborée en 1972 afin de renforcer le rôle des musées et de fournir l'orientation quant à la manière dont le gouvernement devrait financer ses programmes. Elle visait à décentraliser et à démocratiser le secteur des musées. À sa dernière mise à jour, en 1990, la politique a introduit de nouveaux objectifs et de nouvelles orientations pour le secteur du patrimoine. Ces changements portaient notamment sur la préservation des artefacts et des collections, l'accès des Canadiens au patrimoine et l'amélioration de l'excellence dans les activités des musées.

Au Sommet national sur la culture : L'avenir des arts, de la culture et du patrimoine au Canada en mai 2022, l'honorable Pablo Rodriguez, ministre du Patrimoine canadien, a annoncé que son ministère commencerait à travailler au renouvellement de la [Politique muséale du Canada](#).

Ce renouvellement tiendra compte des renseignements reçus lors d'un exercice de consultation qui s'est déroulé d'octobre 2022 à juin 2023. Les consultations ont été tenues auprès du grand public, de partenaires autochtones, d'intervenants du secteur du patrimoine, d'organismes porte-parole, de représentants des provinces et des territoires ainsi que d'établissements et d'organismes fédéraux. Une Politique muséale renouvelée définira les aspirations des établissements canadiens du patrimoine de demain et aura un impact sur la manière dont nous protégeons notre patrimoine et y accédons.

Justification du renouvellement de la Politique muséale du Canada

Depuis la politique de 1990, d'importants changements sociétaux sont survenus, notamment la nécessité de faire progresser la réconciliation avec les peuples autochtones, de prendre en compte les questions d'équité, de diversité et d'inclusion ainsi que la transformation numérique en cours dans le secteur du patrimoine. De plus, la politique de 1990 n'aborde pas les différents besoins des petits, moyens et grands établissements, et les différents rôles que chacun peut remplir au sein de sa communauté.

En 2018, le Comité permanent du patrimoine canadien a signalé que les programmes actuels de Patrimoine canadien sont insuffisants pour répondre aux besoins du secteur. Dans le document intitulé [Aller de l'avant – Vers un secteur des musées canadiens plus fort](#), le Comité permanent a souligné que le secteur manquait de stabilité financière, de capacité d'aborder et s'engager dans la réconciliation, la diversité et l'inclusion ainsi que dans la transformation numérique, et qu'il manquait la capacité nécessaire de prendre soin des collections muséales en pleine croissance et de les rendre accessibles aux Canadiens.

En juin 2022, le Comité permanent a réitéré son appel à Patrimoine canadien pour qu'il renouvelle la politique muséale nationale. Son rapport intitulé [Relance des secteurs des arts, de la culture, du patrimoine et du sport à la suite de la COVID-19](#) souligne la nécessité d'appuyer à la fois la reprise après une pandémie ainsi que la viabilité à long terme du secteur du patrimoine.

Ce renouvellement permet d'harmoniser la nouvelle Politique muséale avec la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones (DNUDPA) afin de favoriser la réconciliation. Cela peut également donner lieu à la modernisation de programmes et services existants et potentiellement en explorer des nouveaux afin de répondre aux besoins du secteur et des Canadiens.

Que sont les établissements du patrimoine?

Aux fins de la politique, les établissements du patrimoine correspondent à ce qui suit :

- organismes sans but lucratif;
- accessibles au public;
- fonctions incluant la recherche, la collecte, l'organisation, la conservation, l'interprétation et l'exposition;
- les domaines de la collecte comprennent des éléments tangibles et intangibles du patrimoine culturel et naturel;
- fonctionnent et communiquent de façon éthique avec les communautés participantes;
- fournissent diverses expériences en matière d'éducation, de plaisir, de réflexion et de partage des connaissances.

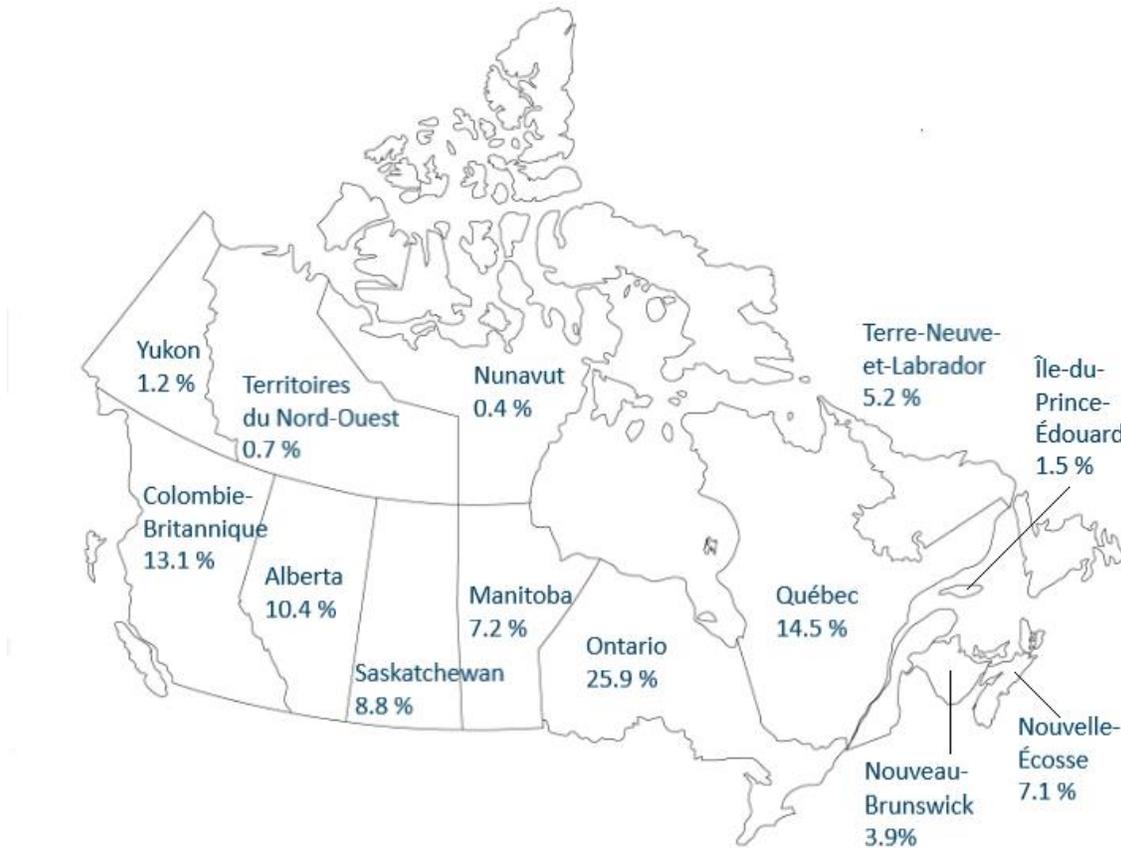
Les établissements du patrimoine comprennent les musées, les archives, les galeries d'art, les centres culturels autochtones, les lieux historiques, les zoos et les jardins botaniques qui conservent des collections historiques.

Les établissements du patrimoine régis par la *Loi sur les musées* du gouvernement fédéral ne sont pas assujettis à la politique; cependant, les musées nationaux du Canada interagissent avec le secteur patrimonial et jouent un rôle de leadership à cet égard.

Aperçu du secteur

Il y a au Canada environ 2 700 musées sans but lucratif et autres établissements du patrimoine. Selon le [rapport de 2021 sur l'Enquête du gouvernement du Canada sur les établissements du patrimoine](#) (EGCEP), les établissements du patrimoine ont reçu 16,9 millions de visites physiques en 2020, ce qui représente une baisse de près de 79 % par rapport aux niveaux antérieurs à la pandémie, et 161 millions de visites en ligne au total. Il y a eu environ 815 000 visites d'étudiants dans les établissements du patrimoine et environ 530 900 demandes de recherche en 2020. Les fermetures temporaires attribuables aux mesures de santé publique pendant la pandémie ont entraîné une baisse du nombre de visiteurs, des recettes et des activités de programmation en 2020.

Figure 1. Distribution des établissements du patrimoine au Canada

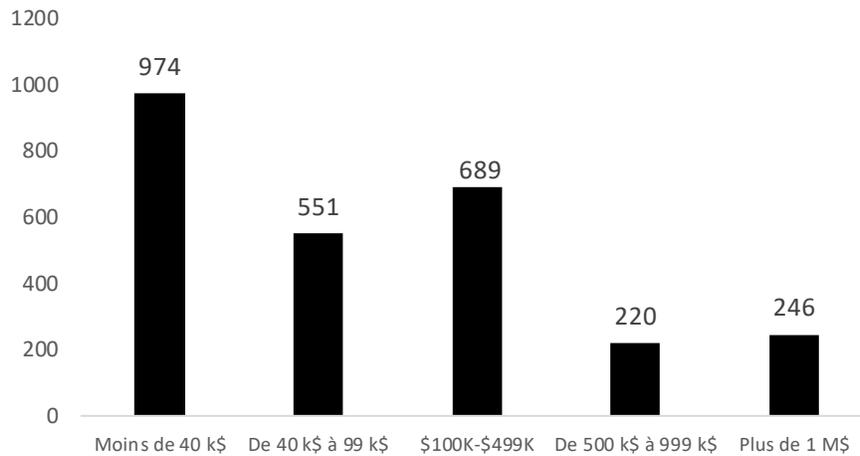


La figure 1 montre la répartition des établissements du patrimoine par province et territoires au Canada. L'Ontario, le Québec et la Colombie-Britannique comptent un grand nombre d'établissements du patrimoine, tandis que le Yukon, les Territoires du Nord-Ouest et le Nunavut présentent le plus faible pourcentage d'établissements par province ou territoire. Environ 40 % de tous les établissements du patrimoine se trouvent en région rurale (communautés de moins de 10 000 personnes). Source : [EGCEP : 2021](#).

Selon le rapport de 2021 sur l'EGCEP, le secteur du patrimoine canadien est ainsi composé :

- Musées – 1536 (57 %)
- Lieux historiques – 434 (16 %)
- Archives – 329 (12 %)
- Musées d'art – 277 (11 %)
- Zoos et jardins botaniques – 111 (4 %)

Figure 2. Nombre d'établissements du patrimoine par recettes d'exploitation



La figure 2 présente le nombre d'établissements du patrimoine en fonction de leurs recettes d'exploitation, selon les données de [l'EGCEP 2021](#). Le graphique montre que 974 établissements du patrimoine ont des recettes d'exploitation inférieures ou égales à 40 000 \$, et que 57 % de tous les établissements ont des recettes annuelles inférieures à 100 000 \$. Moins de 10 % des établissements disposent d'un budget opérationnel d'un million de dollars et plus. La majorité de ces établissements ne reçoivent pas de financement du gouvernement fédéral.

Avant la pandémie de COVID-19, les établissements du patrimoine généraient plus de 2,6 milliards de dollars de recettes annuelles et fournissaient plus de 37 200 emplois au Canada. Les établissements du patrimoine ont reçu l'aide de plus de 114 000 bénévoles, qui ont consacré environ 6 millions d'heures chaque année (l'équivalent de 2 885 postes à temps plein).

Consultations

En bref

Patrimoine canadien a entamé une série de consultations et de discussions à l'échelle nationale afin de recueillir les points de vue du public canadien, des partenaires autochtones (détenteurs de droits issus de traités modernes, organismes du patrimoine autochtone, dirigeants, experts et organismes autochtones nationaux), intervenants du secteur du patrimoine (musées, archives, musées d'art, lieux historiques, zoos, et jardins botaniques) ainsi que des partenaires provinciaux et territoriaux.

Les consultations ont eu lieu entre octobre 2022 et juin 2023 et ont touché l'ensemble des provinces et des territoires. La participation a été encouragée par de multiples moyens, notamment des sondages en ligne, des tables rondes virtuelles, des contacts directs avec des groupes cibles et une adresse électronique générale pour recevoir les soumissions écrites. Les commentaires reçus des participants allaient généralement dans le même sens et portaient sur cinq principaux thèmes.

Thèmes principaux

Voici les cinq thèmes clés abordés tout au long de la consultation :

- le rôle des établissements du patrimoine dans la société;
- la durabilité et la résilience financières;
- la réconciliation avec les Premières Nations, les Inuit et les Métis;
- l'adhésion aux principes d'équité, de diversité et d'inclusion; et
- la préservation et l'accès en tant que fonctions essentielles.

D'autres thèmes importants ont été définis avant et pendant les consultations : la transformation numérique, la durabilité environnementale, l'héritage colonial des établissements du patrimoine et la décolonisation. Tous ces thèmes sont imbriqués les uns dans les autres et recourent les cinq thèmes clés. Au cours du processus de consultation, les intervenants ont généralement convenu que ces thèmes sont des éléments essentiels d'une politique muséale renouvelée.

Résumé des participants

Durant le processus de consultation, le Ministère a reçu plus de 3 000 contributions de participants de partout au Canada. Le tableau ci-dessous présente une ventilation des participants par type de consultation, par période de consultation et par nombre total de participants par consultation.

Tableau 1. Résumé des participants par consultation

Qui?	Quoi?	Quand?	Résultats
Canadiens	sondage en ligne	mars-avril 2023	2 072 réponses
Canadiens et intervenants du patrimoine	soumissions écrites	janvier-juin 2023	34 présentations
Organismes et experts du patrimoine autochtone	cercles de partage et entretiens individuels, menés par une firme de consultation autochtone	février-juin 2023	39 participants (dont 1 organisme autochtone nationale)
Signataires de traités modernes	consultation écrite avec tous les signataires de traités modernes	janvier-mai 2023	6 réponses des gouvernements inuit et des Premières Nations (représentant 16 des 25 signataires de traités modernes).
Intervenants du patrimoine	sondage en ligne envoyé à 2 540 établissements du patrimoine	octobre-novembre 2022	792 réponses (taux de réponse de 31 %)
Intervenants du patrimoine	8 séances de table ronde virtuelle	février-mai 2023	93 participants

Intervenants du patrimoine	8 séances individuelles et 6 soumissions écrites	juin 2023	14 participants
Provinces/territoires	mobilisation par l'intermédiaire des TFPTCP	novembre 2022; avec des mises à jour en février et en avril 2023	avis partagées par les provinces/territoires

Résumé des consultations

Sondage de consultation publique

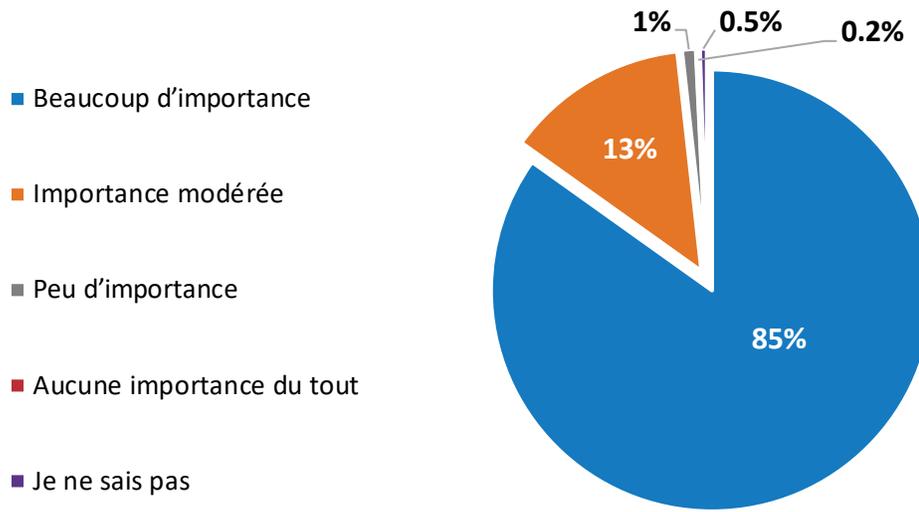
Le sondage public en ligne visait à recueillir les points de vue et les attentes des Canadiens sur les priorités actuelles et émergentes du secteur du patrimoine, y compris les musées, les galeries d'art, les centres culturels autochtones, les archives, les lieux historiques, les centres des sciences, les zoos et les jardins botaniques. Soixante-seize pour cent des répondants étaient des citoyens et 24 % répondaient au nom d'un organisme canadien.

« Les établissements du patrimoine sont essentiels pour le Canada, qu'ils soient nationaux, provinciaux ou locaux. Même des établissements apparemment spécialisés, touchant un groupe ethnique, une profession ou une activité, sont importants pour enrichir notre connaissance et notre compréhension de l'autre en tant que Canadiens. »

– Politique muséale du Canada : Sondage de consultation publique, 2023 (commentaire original en anglais)

Parmi les 26 questions du sondage, les participants ont été invités à évaluer l'importance que les gouvernements du Canada devraient accorder aux établissements canadiens du patrimoine. Comme le montre la figure 3 ci-dessous, 85 % des personnes sondées ont répondu que les gouvernements devraient accorder « beaucoup d'importance » aux établissements du patrimoine, tandis que 13 % ont déclaré que les gouvernements devraient leur accorder une « importance modérée ». Le pourcentage de participants ayant répondu « beaucoup d'importance » était plus élevé pour les organismes participants (91 %) que pour les particuliers (83 %).

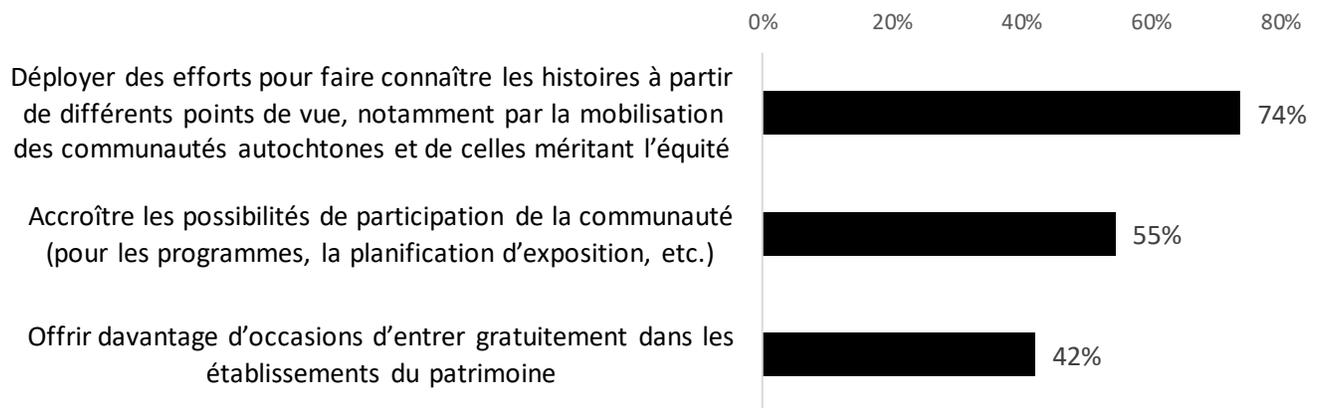
Figure 3. Importance que les gouvernements devraient accorder aux établissements du patrimoine



Voici la répartition des particuliers ayant répondu « Beaucoup d'importance » :

- Hommes (85 %), femmes (82 %), personnes non binaires (87 %)
- Milieu rural (80 %), milieu urbain (85 %)
- Autochtones (79 %), non-Autochtones (83 %)
- Personnes racialisées (78 %), personnes non racialisées (84 %)

Figure 4. Trois principales priorités pour les établissements du patrimoine

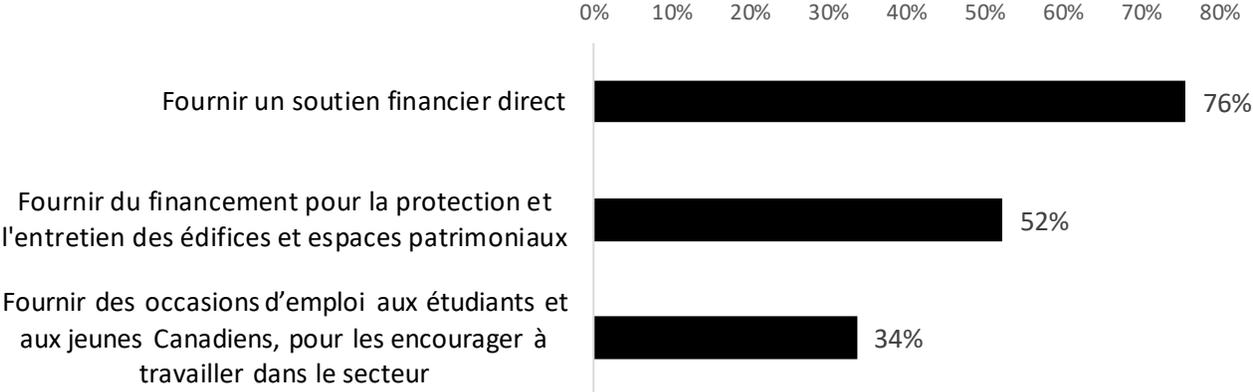


Les participants ont eu l'occasion de sélectionner les trois principales priorités des établissements du patrimoine au Canada. Comme le montre la figure 4, 74 % des personnes interrogées ont indiqué que leur principale priorité était de « déployer des efforts pour faire connaître les histoires à partir de différents points de vue, notamment par la mobilisation des communautés autochtones et de celles méritant l'équité ». Les deuxième et troisième priorités étaient de l' « accroître les possibilités de participation de la communauté » et d' « offrir davantage d'occasions d'entrer gratuitement ».

« Les établissements du patrimoine ont une grande influence sur la culture et le discours des gens partout au Canada, et devraient donc se faire l'écho de l'histoire et de la diversité de tous ceux qui vivent sur ce territoire. Il est essentiel d'être exposé à divers modes de connaissance et de vie, ainsi que d'être ouvert aux aspects collaboratifs et destructifs de notre histoire, pour entamer des conversations et éliminer les obstacles. »

– Politique muséale du Canada : Sondage de consultation publique, 2023 (commentaire original en anglais)

Figure 5. Trois principales suggestions sur l'appui du gouvernement du Canada aux établissements du patrimoine



Les participants ont été invités à sélectionner les trois principales suggestions concernant le soutien du gouvernement fédéral aux établissements du patrimoine. Comme l'illustre la figure 5, 76 % des personnes sondées ont mentionné en premier lieu « Fournir un soutien financier direct », suivi de « Fournir du financement pour la protection et l'entretien des édifices et espaces patrimoniaux » (52 %), puis de « Fournir des occasions d'emploi aux étudiants et aux jeunes Canadiens, pour les encourager à travailler dans le secteur » (34 %).

Selon les résultats du sondage, 86 % des personnes sondées ont visité le site Web d'un établissement du patrimoine ou ont accédé à du contenu numérique fourni par un établissement au cours des 12 derniers mois. Quarante-vingt-un pour cent ont affirmé avoir accédé au site Web des établissements du patrimoine pour préparer une visite sur place, 58 % pour effectuer des recherches et 54 % pour accéder à une exposition virtuelle.

« Les établissements du patrimoine sont une forme d'éducation publique et un pilier du soutien communautaire. Ils se veulent inclusifs et accessibles à tous ceux qui veulent apprendre en s'amusant. Les établissements du patrimoine sont l'épine dorsale des arts et de la culture, et sont aujourd'hui des dépôts de recherche plutôt que des dépôts de mémoire. »

– Politique muséale du Canada : Sondage de consultation publique, 2023 (commentaire original en anglais)

Les trois principales motivations pour visiter des établissements du patrimoine en personne étaient : « intérêt pour des thèmes en particulier » (81,6 %), suivi par « apprendre quelque chose de nouveau » (75 %) et « soutenir les musées et autres établissements du patrimoine » (69 %). D'un point de vue démographique, la motivation pour « soutenir les musées et autres établissements du patrimoine » était plus forte chez les personnes âgées de 65 ans et plus (77 %), les personnes non racialisées (72 %) et les femmes (71 %) que le total de la population (69 %).

En ce qui concerne la fréquence des visites, 50 % des personnes interrogées ont visité des établissements du patrimoine plus de cinq fois par an. Soixante-deux pour cent des personnes s'identifiant comme 2ELGBTQ+ ou de genre non binaire ont visité des établissements du patrimoine plus de cinq fois par an, alors que la moyenne canadienne est de 58 %. Les Canadiens vivant dans des zones non urbaines visitent plus souvent les établissements du patrimoine (53 %) que les Canadiens vivant dans des zones urbaines (48 %). Les Canadiens racialisés sont les moins susceptibles de visiter un établissement du patrimoine cinq fois par an (40 %), tandis que 3 % des Canadiens racialisés n'en visitent jamais.

Les participants ont estimé que l'« espace éducatif » était la fonction la plus importante des établissements du patrimoine dans leur communauté (79 %), suivie par « attraction touristique » (52 %) et « dépositaire de la mémoire » (47 %). Les deuxième et troisième fonctions diffèrent dans l'ordre entre les citoyens et les organismes sondés : les citoyens considèrent les établissements du patrimoine comme un « dépositaire de la mémoire » avant d'être une « attraction touristique », tandis que les établissements du patrimoine estiment plutôt le contraire.

« Les petits musées doivent être reconnus. Ils constituent de formidables liens locaux avec les communautés. Les grands musées sont bien, mais les petits musées sont, d'après mon expérience, de véritables joyaux. Ils ont besoin d'être appuyés. »

– Politique muséale du Canada : Sondage de consultation publique, 2023 (commentaire original en anglais)

Enfin, les participants ont évalué leur niveau d'accord sur différents sujets : 63 % des participants sont tout à fait d'accord pour dire qu'ils se sentent bienvenus lorsqu'ils visitent un établissement du patrimoine; 64 % sont tout à fait d'accord pour dire que les établissements du patrimoine sont une source d'information fiable; et 60 % sont tout à fait d'accord pour dire que les établissements du patrimoine devraient en faire plus pour mobiliser les Autochtones et les membres de communautés méritant l'équité afin de s'assurer que les histoires sont présentées selon plusieurs perspectives. Les personnes sondées sont tout à fait d'accord (65 %) pour dire que les établissements du patrimoine jouent un rôle important dans le rapprochement des peuples.

Signataires de traités modernes

Selon les consultations avec les signataires de traités modernes, les établissements du patrimoine sont les gardiens de la mémoire et détiennent le savoir des ancêtres.

« Nous considérons les musées comme un lieu où l'on peut conserver le savoir des ancêtres et le transmettre aux jeunes générations et aux générations futures. Compte tenu du taux élevé de disparition des aînés, ces lieux sont importants pour les générations futures. En effet, ils leur permettent d'apprendre les méthodes traditionnelles et la façon dont leurs ancêtres ont survécu, tout en leur fournissant les outils dont ils ont besoin pour réussir et être forts comme deux personnes. C'est particulièrement vrai pour les musées communautaires. »

– Présentation d'un signataire de traité moderne (commentaire original en anglais)

Selon les participants, les établissements du patrimoine et la politique devraient contribuer aux éléments suivants :

- reconnaître le passé colonial et communiquer les histoires diverses à des publics divers;
- mobiliser les Premières Nations et les Inuit afin qu'ils racontent leurs histoires, et fournir au personnel une formation appropriée à cet égard;
- incorporer les langues autochtones dans les expositions, à la fois sous forme écrite et orale;
- appuyer l'accès communautaire aux biens et aux programmes culturels autochtones;
- créer un accès numérique aux biens, même si cela ne remplace pas l'accès en personne et communautaire;
- créer des inventaires accessibles de biens autochtones détenus dans des collections;
- créer un espace pour permettre aux Premières Nations et aux Inuit de décider de l'intendance, de l'entreposage et du traitement des biens par les musées canadiens;
- fournir un soutien (financier, législatif ou politique) au rapatriement ainsi que d'autres possibilités d'intendance, y compris des ententes d'intendance ou de gestion collaborative;
- veiller à ce que les politiques concordent avec la DNUDPA.

Les participants ont mentionné qu'un financement est nécessaire pour soutenir toutes leurs activités, en particulier l'embauche de personnel permanent, la formation et le renforcement des capacités, le rapatriement, les projets de numérisation, l'infrastructure et les coûts de fonctionnement.

« Le gouvernement du Canada doit reconnaître l'importance des musées dans la société, y compris le rôle qu'ils jouent en tant que gardiens de la mémoire et interprètes des identités multiples et collectives des Canadiens. »

– Présentation d'un signataire de traité moderne (commentaire original en anglais)

Mobilisation des Autochtones

Le Ministère a chargé Archipel Research & Consulting, une entreprise dirigée par des Autochtones, de mener une série de séances axées sur l'écoute des partenaires autochtones. Le rapport du consultant met en évidence les contributions reçues des organismes patrimoniaux dirigés par des Premières Nations, des Inuit et des Métis

ainsi que des experts. Les commentaires reçus correspondent à ce qui a été entendu de la part des signataires de traités modernes et sont allés plus loin :

- les musées peuvent rapprocher les populations autochtones de leurs communautés, de leurs ancêtres et de leur histoire, en plus de favoriser la compréhension entre les communautés autochtones et non autochtones; les musées et les centres du patrimoine sont d'importants lieux de transmission du savoir;
- les Premières Nations, les Inuit et les Métis sont divers et doivent être impliqués de manière significative dans tous les aspects du travail muséal ainsi que dans la narration de leurs propres histoires; les musées peuvent également jouer un rôle dans la revitalisation des langues, des cérémonies et des pratiques culturelles autochtones;
- l'accès, la propriété et le contrôle des biens par les Autochtones sont importants et doivent être soutenus. Il peut s'agir d'accès numérique, de rapatriement, d'ententes d'intendance ainsi que d'un soutien financier pour les déplacements en vue de visiter les collections et de les accueillir au sein de la communauté. Il est urgent de fournir un soutien (politique, législatif et financier) au rapatriement. La Politique muséale doit respecter les droits énoncés dans la DNUDPA.

« [Lorsque les gens pensent] qu'ils ont coché une case sur leur liste [en embauchant une personne autochtone] et sont donc inclusifs, [ils] ne comprennent pas vraiment que cette personne représente toute une communauté, toute une famille, et que s'ils veulent faire cela correctement, avoir une relation, il faut aller bien plus loin que l'embauche. Il faut examiner cette question d'un angle intergénérationnel et voir quels sont nos moyens de réparer certaines des atrocités du passé. »

– Participant du cercle de partage (commentaire original en anglais)

De plus amples renseignements sur la mobilisation des Autochtones peuvent être consultés à la page suivante : [La présentation « Vers le renouvellement de la Politique muséale du Canada » donnée par Archipel Research & Consulting, le 26 juillet 2023.](#)

Sondage auprès des intervenants

Le sondage en ligne mené auprès des intervenants visait à recueillir les points de vue des établissements canadiens du patrimoine sur les priorités actuelles et éventuelles pour les établissements et le secteur. Le sondage a obtenu en tout 792 réponses de petits, moyens et grands établissements, y compris des archives, des musées, des musées d'art, des centres culturels et des lieux historiques.

Les intervenants ont répondu que les principales priorités du secteur du patrimoine pour les cinq à dix prochaines années sont la viabilité financière, l'infrastructure et la gestion des collections. Les trois principaux défis relevés par les personnes sondées sont : la charge administrative liée à la demande de financement, la détérioration de l'infrastructure, l'attraction des visiteurs et la recherche et le maintien en poste de personnel.

D'autres résultats du sondage auprès des intervenants peuvent être consultés à la page suivante : [Points saillants du sondage auprès des intervenants sur la Politique muséale.](#)

Tables rondes virtuelles – intervenants

Huit tables rondes virtuelles ont été organisées entre février et mai 2023, réunissant plus de 100 intervenants du secteur du patrimoine. Organisées par région et par groupe, les tables rondes ont inclus la participation d'établissements du patrimoine, d'associations de musées et d'archives, et de chercheurs universitaires et indépendants. Au cours des tables rondes, les intervenants ont relevé ce qui suit :

- les établissements du patrimoine jouent de multiples rôles dans les collectivités qu'ils servent et soutiennent;
- ce sont des sources fiables d'informations qui peuvent éduquer, informer et divertir;
- ils desservent diverses collectivités au Canada et font partie intégrante des collectivités dans lesquelles ils se trouvent;
- les établissements du patrimoine peuvent être des centres communautaires, des centres culturels autochtones, des espaces virtuels et numériques, des musées traditionnels, des centres de recherche, etc.;
- ils collaborent avec les collectivités, les autres organismes et le secteur, et favorisent les partenariats entre eux;
- ils abritent, préservent et promeuvent le patrimoine culturel matériel et immatériel en diffusant des renseignements sur le passé et le présent, tout en contribuant à créer un avenir meilleur.

En outre, les participants ont exprimé leur soutien aux programmes et aux services existants, notamment Jeunesse Canada au travail dans les établissements du patrimoine, l'Institut canadien de conservation (ICC) et le Réseau canadien d'information sur le patrimoine (RCIP).

« Les musées du futur s'inscriront comme des espaces culturels convergents (savoir, objet, expérience), de partage et de dialogues, vivants et dynamiques, branchés sur les enjeux citoyens. Des espaces ouverts et des lieux de connaissance, d'étude et de référence. Le rôle éducatif des musées sera plus marqué alors que les publics sont en quête de compréhension dans un monde changeant. »

– Participant à la table ronde virtuelle des intervenants

Afin de permettre aux établissements du patrimoine de remplir leur rôle, les intervenants ont indiqué qu'une politique renouvelée devrait :

- fournir un langage moderne à l'appui des mandats et des objectifs des établissements du patrimoine;
- s'aligner sur la DNUDPA et des pratiques exemplaires en matière d'EDI et de CLOSM;
- fournir un financement opérationnel ou de base pour les établissements du patrimoine;
- fournir un soutien financier et des conseils pour l'entretien et la gestion du patrimoine culturel matériel et immatériel;
- encourager les partenariats et les collaborations et tirer parti des réseaux provinciaux (projets conjoints, prêts d'artéfacts, expositions itinérantes pour les petits organismes, création de réseaux d'information);
- fournir des fonds et des ressources pour les projets de numérisation;
- appuyer l'élaboration de plateformes virtuelles ou numériques partagées pour le patrimoine culturel;

- favoriser l'EDI en modifiant le financement, les politiques, la structure de gouvernance, les ressources humaines, les collections et les pratiques de collecte, les expositions et les programmes;
- diversifier les programmes et le financement au moyen d'un financement pluriannuel, d'exigences linguistiques flexibles, de rapports et de possibilités de financement;
- appuyer les initiatives de formation et le travail des bénévoles;
- fournir des ressources et des conseils pour les initiatives écologiques;
- favoriser l'appui par le secteur privé (fonds de contrepartie, dotations et crédits d'impôt/avantages fiscaux);
- moderniser la Commission canadienne d'examen des exportations de biens culturels (CCEEBC) et la *Loi sur l'exportation et l'importation de biens culturels* (LEIBC).

« Nous disposons tous d'un grand nombre de ressources pour le secteur, mais nous n'avons pas la capacité de les utiliser à meilleur escient. »

– Participant à la table ronde virtuelle des intervenants (commentaire original en anglais)

Les intervenants ont indiqué que les établissements du patrimoine doivent rester pertinents. Il doit s'agir d'espaces sûrs pour les collectivités et les professionnels, qui favorisent la diversité et l'inclusion, établissent des relations significatives, appuient et font progresser la réconciliation, rompent l'isolement social, sont des moteurs économiques, sont durables, promeuvent la durabilité, et bien d'autres choses encore.

Soumissions écrites

Les Canadiens ont également eu la possibilité de faire part de leurs commentaires par écrit sur le renouvellement de la politique. Les contributions ont été reçues dans les deux langues officielles et couvraient un large éventail de sujets, y compris les problèmes actuels rencontrés par le secteur et les idées pour l'avenir. Voici les principales observations écrites :

- Le financement de base est essentiel
 - Il y a consensus parmi intervenants pour ce qui est d'un financement de base durable et pluriannuel, assorti de procédures et de conditions d'admissibilité simplifiées.
 - Le financement de base permet d'atteindre d'autres objectifs potentiels : la diversité et l'inclusion, la gestion des collections, le renforcement des capacités, l'établissement de relations ainsi que la réconciliation.
 - Un financement instable sape la mémoire institutionnelle et exacerbe les problèmes de personnel; il existe une incohérence entre la formation spécialisée requise pour travailler dans le secteur et l'absence de salaire suffisant.
 - Le manque de financement est perçu comme un message indiquant que le travail du secteur n'est pas important.

« Si la mémoire, le patrimoine et l'histoire sont importants aux yeux de la société canadienne et de nos gouvernements, le financement doit être conséquent. »

– Soumission écrite

- Orientation communautaire
 - La relation entre l'établissement et la collectivité devrait orienter la prise de décisions, garantissant ainsi la pertinence et la durabilité de l'établissement. Les établissements devraient inviter la collectivité à participer activement.
- Relations avec les Autochtones, réconciliation, rapatriement
 - La réconciliation, le rapatriement et l'harmonisation avec la DNUDPA sont considérés comme des priorités.
 - Les peuples autochtones devraient contrôler l'interprétation et la représentation de leurs cultures et faire partie des structures de gouvernance.
 - Le secteur doit investir dans la recherche sur la provenance, la sensibilisation, la numérisation et la formation pour soutenir la DNUDPA.

« La décolonisation n'est pas un projet, mais un engagement à long terme et continu qui nécessite un niveau de soutien à long terme et soutenu. »

– Soumission écrite (commentaire original en anglais)

- Diversité du secteur : type et taille
 - Les différents types d'établissements ont des besoins différents; plus particulièrement, les archives ont des modèles de revenus, des demandes et des responsabilités différents.
 - Le libellé de la politique doit tenir compte de la diversité des organismes patrimoniaux.
 - Les petits établissements du patrimoine ont particulièrement besoin d'un soutien ciblé.
- Préoccupations législatives
 - Les intervenants réclament une loi sur le rapatriement, une réforme de la CCEEBC et des modifications à la LEIBC.
- ICC et RCIP
 - L'ICC et le RCIP sont perçus de façon positive, et beaucoup aimeraient qu'on les aide à faire davantage.

« La préservation par la numérisation n'est pas seulement essentielle pour rester pertinent et durable, mais elle est également cruciale pour sauver les collections qui sont en danger. »

– Soumission écrite (commentaire original en anglais)

Provinces et territoires

Dans le cadre des tables rondes fédérales-provinciales-territoriales sur la culture et le patrimoine, le Ministère s'est entretenu avec des représentants des gouvernements provinciaux et territoriaux pour connaître leur point de vue sur le secteur du patrimoine. Au cours des réunions, on a constaté ce qui suit :

- les provinces et les territoires ne disposent pas de mesures de financement suffisantes pour appuyer tous les établissements du patrimoine relevant de leur compétence;
- il faut investir davantage dans les infrastructures;

- il y a un manque de soutien aux établissements des régions rurales, éloignées et nordiques de la part de tous les ordres de gouvernement;
- la forte dépendance des établissements du patrimoine à l'égard des bénévoles crée un déficit de main-d'œuvre qui pourrait ne pas se résorber après la pandémie.

Prochaines étapes

Patrimoine canadien remercie tous les participants pour leurs contributions.

Les commentaires reçus et qui ont été résumés dans ce rapport correspondent à ce qui a été communiqué par le secteur du patrimoine dans le cadre de multiples possibilités de consultation sur plusieurs mois. Grâce à ces consultations, les participants ont renforcé l'appel en faveur d'une nouvelle politique qui répond mieux aux besoins changeants du secteur du patrimoine.

Les Canadiens considèrent les établissements du patrimoine comme des lieux où des histoires et des perspectives diverses peuvent être entendues et comprises. Ils s'attendent donc à ce que les gouvernements accordent une grande importance au soutien de ces établissements. Les consultations ont permis de dégager plusieurs considérations politiques qui, par le biais des domaines clés suivants, peuvent contribuer à l'élaboration d'une nouvelle politique muséale nationale.

- Durabilité
- Préservation, accès et gestion des collections
- Réconciliation
- Équité, diversité et inclusion

Le Ministère s'est engagé à élaborer une politique qui tient compte de ces conclusions essentielles. Ce faisant, Patrimoine canadien reconnaît le rôle essentiel que jouent les établissements du patrimoine en favorisant le dialogue, en établissant des liens entre les gens et en mettant en valeur notre patrimoine d'un océan à l'autre.

Annexe 1 : Répartition des participants

La répartition des participants donne un aperçu des personnes qui ont participé au processus de consultation. Pour garantir un processus inclusif, le rapport a évalué une série de facteurs tels que la participation des grands, moyens et petits établissements en milieu urbain et rural, ainsi que la participation des partenaires autochtones, des groupes méritant l'équité et des communautés de langue officielle en situation minoritaire.

Sondage public

Le sondage public en ligne a reçu 2 072 réponses, dont 1 583 (76 %) provenaient de particuliers. Voici la répartition des répondants :

- environ 18 % des répondants viennent d'une petite ville, d'une zone rurale ou d'une région éloignée;
- environ 4 % des répondants s'identifient aux Premières Nations ou aux Métis;
- environ 11 % des répondants s'identifient à un groupe racialisé particulier ou à une minorité visible. Parmi eux, il y avait des répondants de plus de 18 origines ethniques, y compris de nombreuses régions d'Afrique, d'Asie, d'Amérique centrale, d'Amérique du Sud, et des Caraïbes;
- 70 % des personnes interrogées s'identifient comme des femmes;
- 17 % s'identifient comme étant une personne 2ELGBTQI+;
- 2,5 % s'identifient comme étant une personne non binaire;
- environ 15 % s'identifient comme une personne vivant avec un handicap.

Sondage auprès des intervenants

Le sondage en ligne auprès des intervenants a été envoyé à 2 540 établissements du patrimoine au Canada, avec un taux de réponse de 31 %, dont des organismes de toutes les régions du Canada. Selon la répartition des 792 organismes ayant répondu au sondage :

- 5 % ont été reconnues comme s'adressant à un groupe méritant l'équité;
- environ 35 % des réponses provenaient de zones rurales;
- sept réponses provenaient d'établissements du patrimoine gérés par des Autochtones, soit 23 % de tous les établissements gérés par des Autochtones sondés;
- on estime que 5 à 10 % des 2 540 organismes sondés ont un mandat axé sur les groupes méritant l'équité, tandis qu'un plus grand nombre d'entre elles avaient des collections ou des expositions connexes.

Table ronde des intervenants du patrimoine

Plus d'une centaine d'intervenants de toutes les provinces et de tous les territoires ont été invités à participer aux tables rondes virtuelles, y compris aux possibilités de mobilisation après les tables rondes. La répartition des participants aux consultations virtuelles montre que 28 % de tous les participants provenaient de communautés diversifiées et méritant l'équité, 10 % d'autres communautés racialisées, 10 % de participants s'identifiant comme membres des Premières Nations, des Inuit ou des Métis, et 5 % comme faisant partie de groupes religieux. Vingt-six représentants de diverses associations provinciales et territoriales de musées, d'associations d'archivistes et d'autres organismes cadres ont également participé aux tables rondes.

Partenaires autochtones

Lors de la mobilisation avec les partenaires autochtones, 39 participants au total et un organisme autochtone national ont participé à des cercles de partage et à des entretiens menés par des consultants. Six réponses ont été reçues des gouvernements des Premières Nations et des Inuit, représentant 16 des 25 signataires de traités modernes.

Des organismes autochtones ont également participé à d'autres volets de consultation destinés aux intervenants du secteur du patrimoine et au public :

- sondage auprès des intervenants du patrimoine : sur 2 540 organismes, environ 30 ont été identifiés comme étant dirigés par des Autochtones, et sept de ceux-ci ont répondu;
- tables rondes des intervenants du patrimoine : les organismes autochtones représentaient 14 % des invités et 9 % des participants;
- sondage en ligne auprès du public canadien – environ 4 % des répondants se sont identifiés comme membres des Premières Nations ou des Métis.

Annexe 2 : Liste des participants aux tables rondes virtuelles

Associations d'archives et organismes cadres

Conseil canadien des archives – Canadian Council of Archives
Association canadienne des archivistes – Association of Canadian Archivists
Association des cartothèques et archives cartographiques du Canada – Association of Canadian Map Libraries and Archives (CARTO/ACMLA)
Association des archives de l'Ontario – Archives Association of Ontario
Archives Council of Nunavut (ACN)
Archives Society of Alberta (ASA)
Association of Newfoundland and Labrador Archives (ANLA)
Conseil des archives Nouveau-Brunswick – Council of Archives New Brunswick (CANB)
Council of Nova Scotia Archives
Réseau des archives du Québec (RAQ)
Saskatchewan Council for Archives and Archivists (SCAA)
Yukon Council of Archives (YCA)

Associations de musées et organismes cadres

L'association des musées canadiens – Canadian Museums Association
Alberta Museums Association (AMA)
L'Association Musées Nouveau-Brunswick – Association Heritage New Brunswick (AMNB/AHNB)
Association of Manitoba Museums (AMM)
Association of Nova Scotia Museums (ANSM)
British Columbia Museums Association (BCMA)
Organisation des directeurs des musées d'art canadiens – Canadian Art Museum Directors Organizations (ODMAC/CAMDO)
Association canadienne pour la conservation et la restauration des biens culturels – Canadian Association for Conservation of Cultural Property (ACCR/CAC)
Association canadienne des restaurateurs professionnels – Canadian Association of Professional Conservators (ACRP/CAPC)
Coalition of Museums for Climate Justice
Community Museums Association of PEI (CMA-PEI)
Cercle du patrimoine autochtone – Indigenous Heritage Circle (CPA/IHC)
Inuit Heritage Trust (IHT)
Museum Association of Newfoundland and Labrador (MANL)
Museums Association of Saskatchewan (MAS)
Musées Canada – Museums Canada
Fiducie nationale du Canada – National Trust for Canada
Association des musées de l'Ontario – Ontario Museum Association (AMO/OMA)
Société des musées du Québec – The Museums of Québec (SMQ)
Yukon Historical & Museums Association

Provinces de l'Atlantique

Archives et collections spéciales, Université du Nouveau-Brunswick
Centre des arts de la Confédération
Kings Landing Living History Museum
Mi'kmawey Debert Cultural Centre
Musée acadien de l'Université de Moncton
Musée de la Nouvelle-Écosse
Musée de la région de Fredericton
Musée du Nouveau-Brunswick
North Atlantic Aviation Museum
The Rooms
Torbay History House & Museum

Ontario

Amherstburg Freedom Museum
Centre culturel Woodland
Centre franco-ontarien de folklore
Commission des parcs du Niagara
Galerie d'art, musée et archives de Peel
London Children's Museum
Musée Aga Khan
Musée d'archéologie de l'Ontario
Musée du textile du Canada
Musée virtuel hispano-latino-américain du Canada
Neuberger Holocaust Education Centre/Musée de l'Holocauste de Toronto
Parc historique du Fort-William
Red Lake Regional Heritage Centre
The ArQuives : Archives LGBTQ2+ du Canada
Zoo de Toronto

Québec

Centre spatial Cosmodôme
Écomusée du fier monde
Espace pour la vie
La Pulperie de Chicoutimi
Musée de l'Holocauste de Montréal
Musée d'art de Joliette
Musée de la mémoire vivante
Musée des beaux-arts de Montréal
Musée du Bas-Saint-Laurent
Musée du Monastère des Augustines
Musée du ski des Laurentides
Musée McCord Stewart
Pointe-à-Callière, Musée d'archéologie et d'histoire de Montréal

Manitoba, Saskatchewan et Territoires du Nord-Ouest

Canadian Fossil Discovery Centre
Musée de Saint-Boniface – Saint Boniface Museum
Manitoba Children’s Museum
Musée du Manitoba
Moose Jaw Museum & Art Gallery
Prince of Wales Northern Heritage Centre
Remai Modern
Royal Saskatchewan Museum
Saskatchewan African Canadian Heritage Museum
Saskatchewan Science Centre
Société historique de la Saskatchewan

Alberta, Colombie-Britannique et Yukon

Art Gallery of Grande Prairie
Barrhead Centennial Museum
Beaty Biodiversity Museum
Centre des arts du Yukon
Cortes Island Museum & Archives Society
Glenbow Museum
Kelowna Art Gallery
MacBride Museum
Nikkei National Museum & Cultural Centre
Panthéon des sports canadiens
Sikh Heritage Museum of Canada
Société d’histoire francophone du Yukon
Sunshine Coast Museum & Archives
TELUS World of Science
The Exploration Place
Transgender Archives, Université de Victoria

Chercheurs universitaires et indépendants, et autres professionnels du patrimoine

Catherine Bell – professeure émérite, Université de l’Alberta; chaire Ariel F. Sallows en droits de la personne, Université de la Saskatchewan (2022-2023); Conseil d’administration, Cercle du patrimoine autochtone
Crystal Willie – associée fondatrice du groupe Hatlie
Devon Hardy – directeur du programme CG Tools Canada au Centre for Sustainable Practice in the Arts
Dominique Fontaine – commissaire d’exposition et fondatrice, aPOSteRIORI
Douglas Worts – spécialiste de la culture et de la durabilité, WorldViews Consulting
Keith Thor Carlson – chaire de recherche du Canada et directeur du Centre pour la paix et la réconciliation, Université Fraser Valley
Emmanuel Château-Dutier – professeur en muséologie numérique, Université de Montréal
Gail Lord – présidente et cofondatrice, Lord Cultural Resources
Heather Igloliorte – codirectrice, Indigenous Futures Research Centre, et professeure agrégée, Université Concordia

Lucy Bell – muséologue autochtone haïda et experte en rapatriement. Participant et contributeur au Haida Repatriation Committee à l'Université Simon Fraser

Richard Lindo – directeur et trésorier, Fédération canadienne des amis des musées

Robin Inglis – président, Fellows de l'Association des musées canadiens

Sam Cronk – PDG et conservateur numérique, Inclusiv Heritage; directeur, Association des musées canadiens

Sandra Morton Weizman – consultante en musées et patrimoine

Sharon Nyangweso – fondatrice et PDG, QuakeLab Inc.

Tricia Logan – directrice des études par intérim, Centre d'histoire et de dialogue sur les pensionnats indiens, Université de la Colombie-Britannique